

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril à 18 heures 30 minutes, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 mars 2023

Présents : Mmes CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile, M. BESSON Jonathan à M. DURAND Gérald

Absente non excusée : Mme BRUNEL Isabelle

Secrétaire de Séance : M. GOSSE Pascal

N° 14/2023

OBJET : DIFFERENTS TARIFS 2023

Monsieur le Maire propose de voter les différents tarifs communaux à partir du 1^{er} mai 2023, comme suit :

	<u>Rappel 2022</u>	<u>2023</u>
I- PRODUITS DOMANIAUX		
A) Location immeubles (le week-end)		
Salle du Clos	115.00	120.00
Salle des fêtes	190.00	200.00
B) Droit de voirie		
Occupation domaine public	10 €/m ² /an	12 €/m ² /an
Camion "Plats à emporter" limité à 20 m ²	10 € par jour	12 € par jour
Camion "Vente outillage ou similaires"		
C) Concessions cimetières		
Concession trentenaire	142 €/m ²	162 €/m ²
Concession 15 ans	72 €/m ²	90 €/m ²
Colombarium (case 3 urnes) concession 30 ans	905.00€	990.00€
Dispersion des cendres	35.00 €	40.00 €
Caveau simple 30 ans	725 €	1 000 €
Caveau provisoire 4 semaines soit 28 jours gratuits puis tarif à la semaine jusqu'à 6 mois maximum (toute semaine entamée est due)	30.00 € à partir de la 5 ^{ème} semaine	36.00 € à partir de la 5 ^{ème} semaine

II- RECOUVREMENTS		
Forains : forfait eau et électricité	40.00 € par jour	48.00 € par jour

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- vote les nouveaux tarifs 2023 proposés par Monsieur le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

